

**PRÉAVIS AU CONSEIL COMMUNAL  
N° 17-2020**

**SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 2020**

## **Crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2020, 2<sup>ème</sup> série**

---

**Crédit demandé : CHF 531'500.00**

### **Responsabilité(s) du dossier :**

- Direction de l'administration générale, des finances et des affaires culturelles  
M. G. Reichen, Syndic

## TABLE DES MATIÈRES

1. Objet du préavis .....	3
2. Principes de régularisation des dépassements budgétaires .....	3
3. Crédits supplémentaires déjà accordés par le Conseil communal .....	3
4. Crédits supplémentaires demandés en 2 <sup>ème</sup> série.....	3
4.1. Crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles .....	4
4.1.1. Récapitulatif des crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles .....	5
4.2. Crédits supplémentaires relatifs à des dépenses liées à une base légale, réglementaire ou contractuelle .....	5
4.2.1. Récapitulatif des crédits supplémentaires relatifs à des dépenses liées à une base légale, réglementaire ou contractuelle .....	6
5. Récapitulatif des crédits supplémentaires au budget 2020, 2 <sup>ème</sup> série .....	6
6. Incidences sur le budget 2020 .....	8
7. Communication .....	8
8. Conclusions.....	8

Madame la Présidente,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux,

## **1. Objet du préavis**

Conformément aux dispositions du règlement cantonal du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, du règlement communal du Conseil communal et des directives de la Municipalité, nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation une 2<sup>ème</sup> série de crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2020.

Le présent préavis s'inscrit dans le cadre des procédures de régularisation des dépassements budgétaires.

Montant net demandé : CHF 531'500.00.

## **2. Principes de régularisation des dépassements budgétaires**

Les principes de régularisation des dépassements budgétaires sont les suivants :

- Dépôt de préavis au Conseil communal sollicitant une série de crédits supplémentaires au budget. En principe, ces préavis sont déposés en mai et novembre. Les crédits supplémentaires sont répartis en trois catégories :
  - les crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles que la Municipalité a dû engager avant la décision du Conseil communal ;
  - les crédits supplémentaires relatifs à des dépenses liées à une base légale, réglementaire ou contractuelle sur lesquelles ni la Municipalité, ni le Conseil communal n'ont de possibilité d'intervention (transports publics, facture sociale, péréquation directe horizontale, ...)
  - les crédits supplémentaires concernant les dépenses qui peuvent attendre la décision du Conseil communal avant d'être engagées par la Municipalité.

## **3. Crédits supplémentaires déjà accordés par le Conseil communal**

Rappelons que le budget 2020 comprend les crédits supplémentaires suivants, déjà accordés par le Conseil communal, soit :

- Préavis N°02-2020, crédits supplémentaires 1<sup>ère</sup> série, pour un montant net de CHF 226'100.00.

## **4. Crédits supplémentaires demandés en 2<sup>ème</sup> série**

Conformément aux dispositions réglementaires, nous vous soumettons ci-après les crédits supplémentaires au budget 2020, 2<sup>ème</sup> série :

#### **4.1. Crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles**

##### **190 – Service informatique**

Compte : 3185.00 Honoraires et frais d'expertises  
Budget : CHF 123'000.00 Crédit supplémentaire demandé : CHF 38'000.00

Prestations pour la mise à jour des logiciels Abacus et Nest en raison de l'adaptation obligatoire afin d'accepter le traitement des factures fournisseurs avec QRcode dès le 1<sup>er</sup> juillet 2020.

##### **350 – Bâtiments locatifs**

Compte : 3141 Entretien des bâtiments et monuments domaines  
Budget : CHF 387'000.00 Crédit supplémentaire demandé : CHF 105'000.00

**Rte du Port 7 – Restaurant du Port** : mise en conformité des canalisations d'eaux claires et eaux usées au nord du bâtiment. Situation découverte lors de la réalisation des travaux similaires en façade Sud qui étaient portés au budget 2020. Montant du crédit demandé CHF 60'000.00.

**Guillemin 7 – UAPE du Parc** : mise en conformité incendie urgente exigée par l'ECA. Montant demandé CHF 45'000.00.

##### **431 – Voirie**

Compte : 3154 Entretien machines, matériel d'exploitation  
Budget : CHF 23'000.00 Crédit supplémentaire demandé : CHF 15'000.00

Nombreux travaux de réparation imprévisibles sur les machines de travail du service de la voirie (principalement les balayeuses). Des montants supplémentaires sont nécessaires afin de financer les réparations et permettre l'entretien des machines de travail pendant le dernier trimestre de l'année 2020.

##### **500 – Administration des écoles**

Compte : 3012 Traitements du personnel occasionnel  
Budget : CHF 0.00 Crédit supplémentaire demandé : CHF 30'000.00

Renfort administratif afin d'avancer des projets urgents (révision des études surveillées, inventaire du mobilier pour l'ECA, transition numérique dans les classes, renouvellement du mobilier scolaire, ..).

##### **510 – Classes enfantines, primaires**

Compte : 3155 Entretien des véhicules à moteur  
Budget : CHF 3'000.00 Crédit supplémentaire demandé : CHF 12'500.00

D'importants travaux imprévus ont dû être entrepris sur le bus scolaire cette année. Ce bus est utilisé pour les transports entre les écoles. Il est utilisé depuis 19 ans. Pour des raisons de capacité de ce véhicule, soit 24 places (équivalent d'une classe), ce qui ne se trouve plus actuellement, nous souhaitons, dans la mesure du possible, conserver ce véhicule le plus longtemps en activité.

### **512 – Bâtiments scolaires**

Comptes : 3141 Entretien des bâtiments et monuments domaines  
Budget : CHF 490'800.00 Crédit supplémentaire demandé : CHF 295'000.00

**Avenue des Collèges 13 – Annexe-Ouest** : Remplacement en urgence de la chaudière tombée en panne et irréparable. Montant du crédit demandé CHF 230'000.00.

**Divers Collèges** : Suite à l'introduction des nouvelles normes européennes en matière de contrôle de la qualité de l'eau, le niveau de légionellose est anormalement élevé dans plusieurs collèges. Des modifications urgentes du réseau de distribution d'eau sont nécessaires et déjà en cours de réalisation. Montant du crédit demandé CHF 40'000.00.

**Fau-Blanc 15 – Collège Arnold Reymond** : Suite au remplacement du carrelage qui tombait dans les vestiaires filles de la salle omnisports, un désamiantage a dû être entrepris. Montant du crédit demandé CHF 25'000.00.

#### **4.1.1. Récapitulatif des crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles**

Globalement, les demandes de crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles se présentent de la manière suivante :

Total crédits supplémentaires dépenses urgentes et imprévisibles	CHF	495'500.00
Crédits suppl. (montant net) - Dépenses urgentes et imprévisibles	CHF	495'500.00

#### **4.2. Crédits supplémentaires relatifs à des dépenses liées à une base légale, réglementaire ou contractuelle**

### **801 – Comptage et sécurité**

Compte : 3185 Honoraires et frais d'expertises  
Budget : CHF 26'000.00 Crédit supplémentaire demandé : CHF 26'000.00

Les installations électriques intérieures doivent, pour des raisons de sécurité, être contrôlées régulièrement. Chaque contrôle donne lieu à un rapport de sécurité que l'exploitant du réseau électrique doit vérifier et contrôler. Pour des raisons légales, la vérification technique des rapports de sécurité ne peut plus être effectuée en interne et doit être déléguée. Pour l'année 2020, les montants prévus à cet effet ne sont pas suffisants, car la stratégie n'était pas encore fixée au moment de l'élaboration du budget 2020.

### **812 – Réseau d'eau**

Compte : 3185 Honoraires et frais d'expertises  
Budget : CHF 55'000.00 Crédit supplémentaire demandé : CHF 30'000.00

Dans le but de garantir la qualité de l'eau, des prélèvements sont effectués régulièrement sur le réseau de distribution d'eau potable, ainsi que dans les piscines communales et sur les plages. L'analyse des échantillons en laboratoire était, jusqu'en 2019, effectuée par et aux frais de l'Office de la consommation (service cantonal). Depuis 2020, ces prestations ont été

déléguées aux communes. Lors de l'établissement du budget 2020, l'ampleur et le coût de cette nouvelle tâche n'était pas connue.

Une compensation partielle est possible par la diminution de l'entretien des canalisations.

### **823 – Réseau électrique**

Compte : 3123.04    Achat énergie renouvelable  
Budget : CHF 8'500.00    Crédit supplémentaire demandé : CHF 15'000.00

L'exploitant d'un réseau électrique est légalement obligé de racheter l'énergie photovoltaïque qui est injectée sur le réseau par les producteurs. Les montants prévus à cet effet dans le cadre de l'élaboration du budget 2020 sont insuffisants suite à la hausse de la production photovoltaïque sur le territoire communal.

Ces dépenses supplémentaires peuvent toutefois être totalement compensées par une diminution des coûts des réseaux amont (timbre amont).

#### **4.2.1. Récapitulatif des crédits supplémentaires relatifs à des dépenses liées à une base légale, réglementaire ou contractuelle**

Globalement, les demandes de crédits supplémentaires relatifs à des dépenses liées à une base légale, réglementaire ou contractuelle se présentent de la manière suivante :

Total crédits supplémentaires dépenses liées à une base légale	CHF	71'000.00
Compensation partielle par diminution de charges	CHF	-35'000.00
<b>Crédits suppl. (montant net) - Dépenses liées à une base légale</b>	<b>CHF</b>	<b>36'000.00</b>

### **5. Récapitulatif des crédits supplémentaires au budget 2020, 2<sup>ème</sup> série**

En résumé, les demandes de crédits supplémentaires relatifs à la 2<sup>ème</sup> série de l'année 2020 se présentent de la manière suivante :

Crédits supplémentaires - Dépenses urgentes et imprévisibles	CHF	495'500.00
Crédits supplémentaires - Dépenses liées à une base légale, réglementaire et contractuelle	CHF	71'000.00
<b>Total des crédits supplémentaires demandés (montant brut)</b>	<b>CHF</b>	<b>566'500.00</b>
Compensation par diminution de charges	CHF	-35'000.00
<b>Total des crédits supplémentaires demandés (montant net)</b>	<b>CHF</b>	<b>531'500.00</b>

Les demandes de crédits supplémentaires mentionnées dans le présent préavis, peuvent être résumées de la manière suivante :

Description des crédits supplémentaires	Chapitre	Rubrique budgétaire	Montant au budget (en CHF)	Crédits supplémentaires demandés		
				Augm. de charges (en CHF)	Augm. de revenus (en CHF)	Diminution de charges (en CHF)
<b><u>Crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles</u></b>						
Mise à jour logiciels Abacus et Nest	190	3185.00	123'000	38'000	0	0
Restaurant Port - Mise conform. canalisations	350	3141	387'000	60'000	0	0
UAPE Parc - Mise en conformité incendie	350	3141	387'000	45'000	0	0
Travaux réparation machines de la voirie	431	3154	23'000	15'000	0	0
Renfort administratif aux écoles	500	3012	0	30'000	0	0
Réparations bus scolaire	510	3155	3'000	12'500	0	0
Annexe-Ouest - Remplacement chaudière	512	3141	490'800	230'000	0	0
Divers collèges - Modification réseau d'eau	512	3141	490'800	40'000	0	0
Collège A. Reymond - Désamiantage	512	3141	490'800	25'000	0	0
<b><i>Total des crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles</i></b>				<b>495'500</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b><u>Crédits supplémentaires relatifs à des dépenses liées à une base légale, réglementaire ou contractuelle</u></b>						
Vérification rapport sécurité électricité	801	3185	26'000	26'000	0	0
Analyse échantillons eau	812	3185	55'000	30'000	0	20'000
Rachat énergie photovoltaïque	823	3123.04	8'500	15'000	0	15'000
<b><i>Total des crédits supplémentaires relatifs à des dépenses liées à une base légale, réglementaire ou contractuelle</i></b>				<b>71'000</b>	<b>0</b>	<b>35'000</b>
<b>Total des crédits supplémentaires au budget 2020 - 2ème série</b>				<b>566'500</b>	<b>0</b>	<b>35'000</b>

## 6. Incidences sur le budget 2020

	<u>Charges</u> <u>(en CHF)</u>	<u>Revenus</u> <u>(en CHF)</u>	<u>Résultat</u> <u>(en CHF)</u>
Budget 2020 voté par le Conseil communal	166'531'900.00	156'858'800.00	-9'673'100.00
Crédits supplémentaires 1 <sup>ère</sup> série 2020, approuvés par le Conseil communal	271'900.00	45'800.00	-226'100.00
Crédits supplémentaires 2 <sup>ème</sup> série 2020	531'500.00	0.00	-531'500.00
<b>Totaux</b>	<b>167'335'300.00</b>	<b>156'904'600.00</b>	<b>-10'430'700.00</b>

## 7. Communication

Ce projet ne nécessite pas d'actions particulières de communication.

## 8. Conclusions

Vu ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

### Le Conseil communal de Pully,

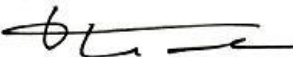
vu le préavis municipal N° 17-2020 du 30.09.2020,  
vu le rapport de la Commission des finances,

### décide

1. d'accorder à la Municipalité les crédits supplémentaires demandés au budget communal de l'exercice 2020, 2<sup>ème</sup> série, tel que présenté dans le présent préavis, pour un montant total net de CHF 531'500.00.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 30 septembre 2020.

Au nom de la Municipalité

Le syndic		Le secrétaire
		
G. Reichen		Ph. Steiner